



SOMMAIRE

- P2/3** · ÉDITO
- P3** LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME
- P4** · LE MOT DE LA MAIRIE
· LE MOT DE LA SERMA
- P5/6** BUDGET 2025-2026
- P7/8** RÉSEAU TV- INTERNET
- P9** SEMAINE DES PROPRIÉTAIRES ÉTÉ 2025
- P10** NOUVEAUTÉS HIVER 2025-2026
- P11/13** INFOS PRATIQUES
- P14** ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIR
- P15** LES TEMPS FORTS DE L'HIVER

POUR RESTER INFORMÉ

- Participez à la réunion d'information le vendredi 26 décembre 2025 à 18h30 (voir page 9)
- Vous trouverez toutes les informations concernant l'Alda sur le site : alda-avoriaz.eu
Pour recevoir les flashes info Alda et/ou l'Avorazien, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de nos services à l'adresse : alda-avoriaz@orange.fr (votre adresse restera confidentielle).
- Newsletter de l'Office de Tourisme : inscrivez-vous sur la liste de diffusion de l'Office de Tourisme sur : www.avoriaz.com



**STATION OUVERTE
TOURISTIQUEMENT
À PARTIR DU
12 DÉCEMBRE 2025**

**Horaires secrétariat ALDA
Saison hiver 2025/2026 :**
du lundi au vendredi de
9h à 12h et 13h30 à 16h30.
De 9h à 13h le mercredi.



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers Avoriaziens,

À l'heure de la rédaction de cet Éditorial, les conditions d'enneigement s'avèrent exceptionnelles et une pré-ouverture d'une partie du domaine skiable a déjà été effectuée le week-end du 29 novembre.

Dans le cadre de la préparation de cet événement, les équipes de la Commune, de l'Office de Tourisme, de la SERMA et de l'ALDA ont œuvré avec détermination afin d'accueillir les premiers inconditionnels de glisse dans les meilleures conditions, cette opération étant renouvelée les 6 et 7 décembre.

J'adresse également tous mes remerciements aux socioprofessionnels dont les portes sont déjà ouvertes à l'occasion de ces pré-ouvertures et qui contribuent à proposer une station attractive et animée.

Comme vous le savez, notre bulletin d'information est diffusé avant chaque saison estivale et hivernale et il est un vecteur de communication auprès des propriétaires qui ne sont pas systématiquement membres de l'assemblée générale de l'ALDA.

Le partage des informations ci-dessous me paraît ainsi fondamental, leur teneur étant particulièrement structurante pour l'avenir de notre station.

I. URBANISME

a) réglementation IMH

Le sujet de la réglementation sur les Immeubles de Moyenne Hauteur (IMH) fait l'objet d'informations régulières de l'ALDA portées à votre connaissance par le biais de ce bulletin et de ses procès-verbaux d'Assemblée Générale.

Le Conseil Communautaire de la CCHC du 8 juillet 2025 a acté le plan de financement permettant la mise en œuvre d'une ATEX (Appréciation Technique d'Expérimentation). Ce plan s'articule de la manière suivante :

- Participation de la CCHC et du Syndicat des copropriétaires de la résidence Capella (ex Multivacances),
- Recours à des subventions de l'État, de la Région et du Département,
- Solde pris en charge par la Commune de Morzine-Avoriaz après déduction des participations mentionnées ci-dessus.

Je tiens une nouvelle fois à remercier Madame Yannick TRABICHET (Présidente de la CCHC) et Monsieur Jean-François BERGER (Maire de Morzine-

Avoriaz) pour leur engagement et leur soutien indéfectible dans ce dossier particulièrement complexe.

La CCHC qui endosse le rôle de coordinatrice dans ce dossier a depuis enclenché les procédures de publicité et de mise en concurrence obligatoires afin de nommer un groupement en charge d'élaborer les solutions techniques permettant de pérenniser le bois en tant que revêtement de façade à Avoriaz sur les immeubles relevant de cette réglementation. Très bonne nouvelle, un groupement d'ingénieurs spécialisés et d'architectes a dernièrement été missionné. Les études sont en cours et les tests de certification devraient théoriquement aboutir courant 2026.

Les résultats de ces études et tests devront ensuite être soumis à l'approbation d'un organisme certificateur.

b) Inscription de l'immeuble « Les Hauts-Forts 2 » au titre des monuments historiques

Vous en aurez peut-être déjà pris connaissance, l'immeuble « Les Hauts-Forts 2 » a été inscrit aux monuments historiques en date du 18 février 2025, cette procédure venant reconnaître l'intérêt historique, artistique et architectural de ce bâtiment qui rappelons-le, est l'un des premiers immeubles conçus à Avoriaz dans les années 60 par Jacques Labro et l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz. Ce classement, le premier pour un immeuble à Avoriaz, vise à en assurer la protection et il induit parallèlement la consultation impérative des Architectes des Bâtiments de France pour l'examen de tout projet de travaux initié dans un périmètre de 500 mètres autour de cet immeuble. Gageons que ce classement viendra consolider la préservation de notre patrimoine architectural en complément des prescriptions du règlement d'urbanisme local.

Un autre immeuble de la station, « Le Sassafras » a également sollicité la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de bénéficier de la même reconnaissance.

c) Enquête publique pour la modification n° 3 du PLUIH et sa révision allégée n° 2

L'enquête publique se déroule du 17 novembre au 19 décembre 2025 et il apparaît important de vous faire part de cette procédure de consultation citoyenne. Vous pouvez prendre connaissance du détail de la révision et des modalités d'intervention auprès du commissaire

enquêteur sur le site internet de la mairie (<https://www.mairie-morzine-avoriaz.com/actualites/enquete-publique-pour-la-modification-n3-du-pluih/>). La principale modification relative au règlement applicable à Avoriaz concerne la faculté pour les propriétaires de chalets de procéder à une extension de leur habitation : En cas d'adoption du nouveau texte, cette possibilité ne sera plus reproductible dans la durée de vie du règlement d'urbanisme.

d) Hôtel du Téléphérique

L'ALDA est régulièrement sollicitée par ses membres désireux de s'informer sur le devenir du permis de construire de l'Hôtel du Téléphérique déposé en 2020. Considérant que les travaux décrits dans la demande d'urbanisme n'ont jamais été entrepris, le permis de construire valant autorisation a été abrogé par la Mairie en date du 29 octobre 2025. Cet événement n'obère pas l'éventualité du dépôt d'un nouveau permis dans le futur.

II. GESTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

La Mairie a repris le 15 novembre 2025 la gestion de ce service en régie. À notre connaissance, SUEZ (l'ancien exploitant) accompagne la Commune pour une période transitoire et des travaux de rénovation et de modernisation des réseaux devraient être entrepris d'après les déclarations de M. le Maire.

III. ÉCURIES

La réhabilitation des écuries est un sujet fréquemment évoqué depuis plusieurs années. L'équipe municipale, dès sa prise de fonction en mars 2024, a travaillé sur ce projet et un permis de construire a été déposé en février 2025.

Les marchés de travaux étant désormais attribués, nous savons que les opérations de démolition débiteront à l'issue de cette saison hivernale avec pour objectif incontournable un achèvement du chantier de reconstruction pour le début de la saison hiver 2026-2027.

Ce nouvel équipement va permettre d'augmenter le nombre de cochers, d'améliorer les conditions de séjour des équidés et considérablement améliorer les conditions de travail des cochers grâce à une infrastructure adaptée, moderne et répondant à toutes les normes en vigueur. Je tiens à remercier l'équipe municipale pour son efficacité dans ce dossier.



ÉDITO DU PRÉSIDENT (SUITE)

IV. RETENUE COLLINAIRE DU PROCLOU

Désormais opérationnelle, cette retenue collinaire aux allures de chantier titanesque pour ceux qui auront pu suivre le déroulement des travaux, vient conforter et élargir la couverture en neige de culture du secteur de Super-Morzine. Nous ne pouvons que nous en réjouir puisque la pratique du ski sur cet espace est parfois compliquée en cas de faible enneigement. Ce nouvel équipement vient pérenniser l'exploitation de ce vaste terrain de jeu et de contemplation pour les skieurs mais aussi un axe stratégique permettant l'interconnexion entre Morzine et les domaines de Châtel, Montriond, Avoriaz et bien sûr les pistes de nos voisins helvétiques. Nous ne pouvons que saluer la SERMA et les divers intervenants qui ont rendu possible la réalisation de cet ouvrage en un temps record.

V. ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nous sommes maintenant à quelques mois des élections municipales qui se dérouleront en mars 2026. Il apparaît de bon aloi de rappeler la dernière campagne nationale initiée par l'Association des Maires de France prônant l'implication citoyenne dans la vie communale : s'investir dans la vie associative, rejoindre un conseil municipal ou encore tout simplement s'inscrire sur les listes électorales afin de faire valoir ses opinions et considérations pour le devenir de sa collectivité.

Je salue une nouvelle fois pour terminer cet éditorial le dévouement des membres bénévoles de l'ALDA pour leur engagement assidu dans la vie de notre association. J'adresse une pensée particulière aux membres de notre commission

urbanisme (Arlette ORTIS, Anne-Laure BERGER-JACOT, Michel RICHARD, Simon CLOUTIER et Georges COQUILLARD) qui auront examiné cette année plus d'une trentaine de projets ainsi qu'à Francis GIDOIN, ancien Président de l'Alda qui m'accompagne au quotidien et dont l'expertise est particulièrement précieuse aussi bien sur les volets juridique et financier que sur toute réflexion structurante pour l'ALDA; et à Jean-Marc VELLEMAN pour l'organisation active des événements dédiés aux propriétaires. J'adresse enfin mes sincères félicitations à Damien TRETTHAU et toute son équipe pour leur dévouement constant et la qualité de leur travail.

Je vous souhaite, chers Avoriaziens, d'excellentes fêtes de fin d'année.

ERIC DUSSART
PRÉSIDENT DE L'ALDA

LES INFOS DE L'OFFICE DU TOURISME

L'été 2025 marque le cinquième été consécutif où Avoriaz enregistre un nouveau record de fréquentation.

Avec un taux d'occupation moyen de 61,8 %, en progression de + 2,9 points par rapport à l'été 2024, la station confirme son attractivité croissante.

Hormis la première semaine – qui, l'an dernier, accueillait la compétition de skate FISE – la fréquentation a progressé sur l'ensemble des périodes de la saison.

Cette belle dynamique s'explique par la richesse de l'offre estivale : le succès du Bike Park, la diversité des activités proposées via le Multi Pass, et une campagne de promotion efficace qui ont contribué à faire de cet été une saison record, tout en préservant la qualité de l'accueil.

Le programme d'animations, dense et varié, a rythmé la vie de la station tout l'été. La création de nouveaux événements, tels que l'Avoriaz Bike Adventure ou l'Avoriaz Street Line, a permis d'élargir la fréquentation, d'enrichir le spectacle et de renforcer la position d'Avoriaz comme destination vélo accessible à tous.

L'Avoriaz Street Line, notamment, a réuni des pilotes internationaux qui ont offert aux spectateurs un show spectaculaire!

La saison s'est conclue en beauté avec le désormais incontournable Avoriaz Danse Festival, qui a une nouvelle fois battu des records de participation et accueilli des danseurs de renom, parmi lesquels Dénitsa (Danse avec les stars) et le danseur étoile François Alu.

L'hiver approche à grands pas, et nous sommes désormais dans la dernière ligne droite avant le lancement de la saison, qui débutera dès le 12 décembre avec le Rock On Snow, véritable fête de la glisse. Cet événement rassemblera plus de 80 marques venues présenter leurs nouveautés à des milliers de passionnés impatients de retrouver les premières sensations de neige.

Les perspectives pour le reste de la saison sont très positives, avec une avance de + 2,6 points sur le taux d'occupation par rapport à la même période l'hiver dernier. Les vacances de Noël s'annoncent, comme toujours, festives et animées : spectacles pour petits et grands, féerie du spectacle de Noël, et bien sûr la soirée du Nouvel An et son emblématique feu d'artifice.

Tout au long de l'hiver, événements et animations se succéderont dans la continuité de nos axes de développement : proposer une station vivante, innovante et toujours plus attractive.

Enfin, Avoriaz aura le plaisir d'accueillir de nouveau la plus grande course de chiens de traîneau d'Europe. La Grande Odyssée fera son grand retour les 10 et 11 janvier, quinze ans après sa dernière édition. Un prologue spectaculaire se déroulera de nuit, au cœur même de la station, avant une première étape Avoriaz-Montriond-Avoriaz, pour une arrivée en beauté au centre de la station.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme se joint à moi pour vous souhaiter une excellente saison d'hiver à Avoriaz.

CAMILLE TORTE
DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME D'AVORIAZ

LE MOT DE LA MAIRIE



Les premières neiges viennent d'apparaître, et avec elles, l'annonce d'un nouvel hiver à Avoriaz. Dans quelques semaines, la station ouvrira ses portes pour une saison qui s'annonce prometteuse. Les équipes sont déjà pleinement mobilisées pour que les premiers visiteurs découvrent une station accueillante, dynamique et à la hauteur de sa réputation.

Avant de plonger dans cette nouvelle saison, un mot sur l'été écoulé : 2025 a été une belle réussite ! Pour la quatrième année consécutive, Avoriaz a battu des records de fréquentation, sans pour autant augmenter sa capacité d'hébergement. Ce succès, nous le devons bien sûr à la fraîcheur qu'offre la montagne face aux fortes chaleurs estivales, mais aussi aux efforts collectifs pour diversifier l'offre et renforcer l'attractivité de la station. L'été à Avoriaz s'impose désormais comme une saison à part entière, porteuse de vitalité et d'innovation.

Pour répondre à cet engouement croissant, la commune poursuit son travail sur le logement des saisonniers, un enjeu clé pour le bon fonctionnement et l'équilibre de la station. L'Office de Tourisme est chargé de recenser les besoins des socio-professionnels afin de trouver, ensemble, des solutions concrètes et durables.

Enfin, le projet de réhabilitation des écuries a franchi une étape décisive : le marché a été attribué lors du conseil municipal du 6 novembre 2025. L'ouverture des nouvelles écuries, conçues en lien étroit avec les acteurs locaux, est prévue en décembre 2026. En améliorant le bien-être des cochers et de leurs chevaux, ce projet préservera la magie et l'identité d'Avoriaz.

Cet hiver marquera aussi une étape importante pour les habitants d'Avoriaz. À partir du 15 novembre, la commune reprend la gestion du service de l'eau, jusqu'ici confiée à Suez. Cette évolution s'inscrit dans le cadre des compétences communales en matière d'eau et d'assainissement. Suez continuera à nous accompagner durant la transition. Cette reprise directe nous permettra aussi de lancer des travaux de réhabilitation et de modernisation des réseaux d'eau, afin de garantir un service fiable et de qualité pour les années à venir.

Côté événements, Avoriaz accueillera un grand retour très attendu : La Grande Odyssée, les 10 et 11 janvier 2026. Cette course mythique de chiens de traîneau, parmi les plus prestigieuses au monde, rassemblera une cinquantaine d'attelages et plus de 500 chiens-athlètes. Un moment fort, plein d'émotion et de convivialité, qui rappellera à tous notre attachement à l'esprit montagnard.

Je souhaite remercier chaleureusement les équipes de l'Alda, de la SERMA, de l'Office de Tourisme, du centre technique municipal et l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement sans faille. Grâce à leur travail, Avoriaz rayonne chaque année un peu plus.

L'hiver 2026 s'annonce exceptionnel : riche en événements, en nouveautés et en moments partagés. Rendez-vous dès le 12 décembre, avec le Rock on Snow qui donnera le coup d'envoi de la saison ! Je vous souhaite à toutes et à tous une magnifique saison d'hiver.

JEAN-FRANÇOIS BERGER
MAIRE DE MORZINE-AVORIAZ

MOT DE LA SERMA

Après 7 mois de travaux nous avons en grande partie finalisé un dossier vieux de 8 ans celui de la retenue collinaire du Proclou et les réseaux d'enneigement liés. C'est un chantier technique que nous n'avons pas tellement l'habitude de faire. Les retenues collinaires ne sont pas si fréquentes que ça ; la dernière, celle du Fornet, datait de 2012.

14 entreprises sont intervenues sur ce chantier avec une forte co-activité. Les enjeux étaient multiples :

- **Un enjeu environnemental** : bien que ce milieu soit déjà bien entropisé et au bord de la route.

- **Un enjeu sur la ressource en eau** : bien que dans le Chablais l'eau soit plutôt abondante, notre position amont ne nous autorise pas à avoir une utilisation de l'eau sans contrôle.

- **Un enjeu de construction** : cet ouvrage hydraulique est placé au-dessus de la vallée des Ardoisières il y a bien entendu un enjeu de sécurité de l'ouvrage.

Rappelons simplement les objectifs déjà évoqués dans le bulletin Avoriazien de l'année passée.

- **Garantir l'enneigement du secteur débutant d'Avoriaz.** Ce secteur est aussi moins fréquenté et peut offrir une vraie alternative plus « chill » dans l'apprentissage du ski.

- **Assurer une liaison vers Morzine** et donc une liaison au sein des portes du soleil.

- **Développer un lac d'agrément et un espace de loisirs** à vocation plutôt estivale.

- **Faire un réservoir d'abreuvement** pour les animaux pâturant à proximité.

Dans tous les cas, cet ouvrage permettra de voir l'avenir du ski à Avoriaz assez sereinement.

Au final ce chantier a été exemplaire dans sa réalisation. Nous avons été particulièrement attentifs à la gestion des impacts dans la phase travaux avec un contrôle strict des entreprises ainsi que la limitation de l'emprise du chantier.

Bien entendu le chantier n'est pas terminé, il restera une partie de remise en état qui sera menée l'année prochaine ainsi que les aménagements périphériques. L'idée sera de faire une zone attractive l'été et un point d'entrée vers les secteurs du Lil' Stash et de la zone bivouac. Une

passerelle sur l'eau ainsi que des espaces de contemplation et de repos seront réalisés, l'ensemble de la zone sera agrémenté d'une petite zone de jeux et d'un lieu de stationnement plus agréable.

Il faut saluer la coopération avec la ferme de Seraussaix qui a toujours été dans l'échange alors même que cet ouvrage vient impacter les alpages.

Sur le reste du domaine vous trouverez quelques nouveautés :

- **Un DVA park** au sommet de Plan Brazy ainsi qu'une zone de cabanes pour stationner à l'abri.

- **La réfection complète de la gare d'Ardent** dans les espaces dédiés à la clientèle.

Vous constaterez aussi sur le domaine une campagne de prévention vous invitant à plus de prudence et de vigilance. Le ski c'est du plaisir et ça doit le rester pour tout le monde.

La saison a déjà démarré depuis le 29 novembre avec une quantité de neige record, cela laisse augurer une très belle saison.

THOMAS FAUCHEUR
DIRECTEUR SERMA



BUDGET 2025-2026

Le budget 2025-2026 validé par l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALDA du 28 juillet 2025 a été construit sur la base des options suivantes :

- Comme chaque année, prendre en compte l'augmentation générale des coûts et de réévaluer plusieurs lignes de dépenses (dont les frais de personnel) sur le budget de fonctionnement.
- Permettre la réalisation d'investissements indispensables à l'accomplissement des diverses missions endossées par l'association.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

La plupart des montants alloués à chaque poste demeurent similaires au budget 2024-2025.

Les principales variations concernent les postes suivants :

	BUDGET 2024 - 2025	PROJET 2025 - 2026	Observations
ACHATS			
Petits aménagements	10 000 €	5 000 €	Estimation à la baisse
TRAVAUX FOURNITURES SERVICES EXTÉRIEURS			
Logement personnel	127 000 €	135 000 €	Ce poste a été augmenté de 8 000 € afin de prendre en compte des loyers en progression constante.
Bureau	16 150 €	16 750 €	Indexation annuelle
Hangar espaces verts	25 127 €	25 800 €	Indexation annuelle
Sous-traitance paysagiste	69 500 €	70 890 €	Indexation annuelle
Location écrans dynamiques	700 €	4 100 €	Renouvellement pour 1 an
Entretien matériels	10 000 €	8 000 €	Estimation à la baisse
Location lignes bande passante	72 000 €	60 000 €	Estimation à la baisse
Assurances	25 000 €	27 500 €	Nouvelle hausse générale des contrats d'assurance le 1er janvier 2026. Réévaluation de la ligne nécessaire
Comptabilité	25 000 €	26 500 €	Indexation annuelle
Téléphone	11 500 €	10 000 €	Estimation à la baisse
SALAIRES - CHARGES SOCIALES			
Direction	221 900 €	232 578 €	Prise en compte de l'ancienneté de certains personnels et indexation des salaires pour faire face aux augmentations récurrentes du SMIC (sur la base de l'estimation de clôture 2024-2025).
Autres permanents	93 000 €	93 000 €	
Espaces verts	88 000 €	91 000 €	Un poste supplémentaire d'adjoint a été budgétisé et reconduit dans la ligne Direction afin de compléter et renforcer le service administratif de l'association, le recrutement d'un tel profil n'ayant pas été accompli au cours de l'exercice 2024/2025.
Gestion du sans voiture	374 000 €	395 000 €	
DIVERS			
Amortissements	140 000 €	117 350 €	

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025-2026

I. ACCUEIL

1. RENOUELEMENT DE 3 POSTES RADIO ET REMPLACEMENT DE DEUX BASES DÉFECTUEUSES : 5 000 €

Poursuite du programme de remise à niveau du système de communication radio de l'accueil station qui permet à nos équipes d'assurer :

- Coordination des transports (liaison avec les cochers et chenillettes).

- Gestion de la route et stationnement des visiteurs en période de saturation des parkings.

- Gestion des départs le samedi matin au pied des résidences...

Rappel / Renouvellement du parc (une trentaine de radios) :

Décembre 2019 : remplacement de 15 postes

Décembre 2023 : remplacement de 8 postes

Décembre 2024 : remplacement de 5 postes





BUDGET 2025-2026 (SUITE)

2. DÉPLACEMENT ET MODERNISATION ANTENNES ET RELAIS RADIOS : 5 150 €

Cet investissement est voué à annihiler les parasitages dans les communications entre les cochers et les opérateurs ALDA.

3. LUGES À BAGAGES : ACQUISITION DE 100 UNITÉS : 12 000 €

Le nouveau système de luges à bagages testé au cours de l'hiver 2023-2024 a été globalisé en décembre 2025 portant le parc à 400 unités. Ce mode de transport, alternative au transport payant cochers et navettes, a rencontré un franc succès auprès des utilisateurs et a permis d'améliorer significativement le transit des arrivants au niveau des quais de déchargement. Un réassort de 100 pièces doit être programmé afin de reconduire ce stock pour décembre 2025.

4. SIGNALÉTIQUE : 7 000 €

Remplacement de panneaux obsolètes à l'accueil et déploiement d'une signalétique efficace au niveau des points luges disséminés dans la station.

II. RÉSEAU TV - INTERNET : 35 000 €

Cette enveloppe est dédiée au renouvellement de matériels vétustes et devant être remplacés afin de sécuriser la distribution des services.

RECETTES 2025-2026

Pour couvrir les dépenses ci-dessus, le montant de la cotisation de 5,90 €/m² appliquée au titre de l'exercice 2024-2025 est reconduit.

I. COTISATIONS

Comme chaque année, l'assiette des cotisations de fonctionnement de l'association est réajustée pour le nouvel exercice comptable, pour tenir compte de la modification des surfaces induite par certains projets d'extension/modification de l'existant.

Les éléments recensés par nos services induisent un réajustement à 267 518,99 m².

L'application d'une cotisation de 5,90 €/m² va générer une recette de : 1 578 362 €

II. RECETTES COMPLÉMENTAIRES :

1. PRODUITS DIVERS : 10 000 €

Un produit estimatif de 10 000 € est conservé (essentiellement généré par l'exploitation de la bagagerie de l'accueil station et la distribution automatique de boissons chaudes).

2. LOCATION DE FIBRE NOIRE : 3 600 €

Cette facturation correspond à la location de liens de fibre optique noire à un opérateur extérieur utilisant l'infrastructure fibre optique horizontale de l'ALDA pour desservir 3 de ses clients à Avoriaz.

Le loyer de chaque desserte est de 1 200 € par an. Recette prévue : 3 600 €.

3. PRODUITS FINANCIERS : 15 000 €

Partie de la trésorerie de l'association a été placée avec la souscription de comptes à terme (Décision du Syndicat ALDA du 26 décembre 2023). Les intérêts au titre de l'exercice 2025-2026 sont estimés à 15 000 €.



4. COMMUNE (REFACTURATION ESPACES VERTS) : 32 000 €

L'entretien des espaces verts communaux est reconduit pour cet été 2025, le devis proposé par l'ALDA à la municipalité ayant été accepté.

Ce chiffrage vient compenser à coût réel la prestation confiée par la municipalité à l'ALDA.

5. CCHC / REFACTURATION ÉLECTRICITÉ PASSAGE PUBLIC SNOW + LOCAL : 1 100 €

L'ALDA refacture à la CCHC la consommation électrique de la courserie publique ainsi que le loyer d'un local technique.

6. PARTICIPATION ACCUEIL : 53 500 €

Comme chaque année, les hébergeurs et la SERMA contribuent au fonctionnement de la cellule d'accueil de la station :

- SERMA : 20 000 € (sachant que l'ALDA verse également 20 000 € à la SERMA au titre du fonctionnement du téléphérique de nuit).
- Hébergeurs : 13 € par unité de logement exploitée (y compris les conciergeries) soit en moyenne 26 000 €.
- Un complément de recette de 7 500 € généré par la location de desks à certaines agences dans l'enceinte du bâtiment d'accueil (5 entités connues).

SYNTHÈSE

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026

(validé par AGO ALDA du 28 juillet 2025)

TOTAL DES RECETTES
1 693 672 €

TOTAL DES DÉPENSES
1 714 868 €

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL
- 21 196 €

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



RÉSEAU TV-INTERNET

I. BILAN FONCTIONNEMENT HIVER 2024-2025 ET ÉTÉ 2025

1. HIVER 2024-2025

La ressource globale en bande passante qui a alimenté le service internet du réseau (fibre optique et coaxial) était de 6 gigas en download et upload au titre de la saison dernière (contre 4 pour l'hiver 2023-2024).

La consommation de bande passante dans sa globalité n'a jamais atteint un seuil de saturation au cours de cette dernière saison hivernale.

Le pic d'utilisation a été atteint la semaine du 15 02 2025 au 21 février 2025 avec un pic maximum d'utilisation en download de la ligne 1 à 2 Gbps et 2 à 2 Gbps soit un pic ponctuel d'utilisation cumulée à 4 Gbps en download.

De ce fait, 66.6 % seulement de la bande passante disponible en download ont été utilisés au cours de cette saison hivernale 2024-2025, l'upload n'étant une nouvelle fois que très peu utilisé.

Le maximum de modems connectés a été atteint sur cette même semaine avec un total de 2 720 modems.

2. ÉTÉ 2025

BANDE PASSANTE :

La bande passante globale n'a jamais été saturée pendant toute la période estivale. Elle est même sous utilisée.

Le pic d'utilisation a été atteint pendant les 2 semaines du 2 août 2025 au 15 août 2025 avec un pic maximum d'utilisation en download de la ligne Orange1 à 650 Mbps et Orange2 à 600 Mbps soit un pic ponctuel d'utilisation cumulée à 1 230 Mbps en download.

La bande passante disponible totale et cumulée cet été était de 6.0 Gbps symétriques.

INCIDENTS :

Entre le 1^{er} juillet 2025 et le 31 août 2025, un total de 27 incidents a été traité par le support téléphonique. Sur ces 27 incidents, 11 rendez-vous ont été planifiés par SUMNET chez les clients.

• LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF :

24 incidents relèvent directement d'un problème privatif soit 88.89 % du nombre total de tickets ouverts.

Ces problèmes sont liés pour la majorité d'entre eux :

- a) à des problèmes de dégradation de jarretière fibre,
- b) à des problèmes de surtension électrique (modem en panne),
- c) à des problèmes de réception du signal TV.

• LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRIÉTÉ :

2 incidents soit 7.4 % concernent un problème induit par une fibre dégradée dans la colonne d'un immeuble.

• LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE L'ALDA :

Un incident soit 3.7 %. Cet incident ne concerne pas une panne signalée par un utilisateur du réseau mais correspond à un ticket d'incident ouvert par nos services suite à une coupure de l'un des liens fournissant la ressource en bande passante de notre service. Pour rappel, cette desserte est assurée par deux liens distincts afin de sécuriser la distribution de notre service internet.

II. RÉSEAU TV - NOUVELLE NUMÉROTATION TNT

Pour ceux qui ne seraient pas venus à Avoriaz l'été dernier, il est utile de rappeler qu'à la suite d'une décision de l'ARCOM, une nouvelle numérotation est entrée en vigueur le 6 juin 2025.

Les téléviseurs récents effectuent en principe une mise à jour automatique de la numérotation ou la proposent à l'allumage du téléviseur.

À défaut et dans de rares cas, un balayage manuel des canaux peut s'avérer nécessaire.

Nous vous rappelons également que les canaux 301 et suivants sont destinés à recevoir les programmes en version originale, avec ou sans sous-titre.

Vous pouvez bien entendu contacter le bureau de l'ALDA afin de vous procurer le plan de fréquences TV/Radio.

III. ASSISTANCE / PRÉSENCE SUR SITE SUMNET GIE

Fonctionnement saison hivernale :

L'assistance sur site (possibilité de rendez-vous avec un technicien) sera effective du lundi au vendredi sauf jours fériés (à compter du 1^{er} décembre 2025 et jusqu'au 30 avril 2026).

Procédure :

1 - L'utilisateur contacte la hotline pour déclarer son incident au **09 72 39 85 29**.

Ce service est joignable du lundi au vendredi de 9h à 20h. Il est possible pendant les week-ends de laisser un message sur répondeur téléphonique : un technicien vous recontactera dans les meilleurs délais dès le lundi matin.

2 - Le technicien de la hotline référence cette déclaration sous la forme d'un « ticket » et tente de résoudre le problème à distance.

3 - Si le dépannage échoue à distance, un rendez-vous sera directement organisé par le service de hotline avec l'interlocuteur. Les modalités de ce rendez-vous seront automatiquement transmises au personnel d'astreinte sur site qui se rendra à domicile pour examiner et éventuellement résoudre le problème. Le coût de la réparation est imputable au responsable du dysfonctionnement (propriétaire ou copropriété) s'il s'agit d'un problème privatif ne relevant pas de la responsabilité de l'ALDA.

Le but de ce support téléphonique est avant tout d'apporter la réponse la plus appropriée aux usagers. Il intervient dans le but de les aiguiller et de transmettre les problèmes rencontrés aux bons interlocuteurs et référents techniques afin que ceux-ci répondent dans les meilleures conditions aux attentes de leurs clients.

Le service de support téléphonique mis à disposition concerne les aspects techniques du réseau ALDA.

Nous attirons votre attention sur l'obligation de déclarer votre incident à la hotline. Il n'est d'aucune utilité de contacter les services administratifs de l'ALDA ou de l'Office du Tourisme pour signaler tout dysfonctionnement.

Tout ticket ou appel reçu après 17h sera traité le lendemain.



RÉSEAU INTERNET - TV (SUITE)

IV. SÉCURITÉ :

Nous vous rappelons que l'ALDA doit se soumettre aux obligations des articles L.34-1 et R.10-13 du code des postes et des communications électroniques, relatives notamment à la conservation des données de connexion pendant une année.

Il est ainsi du devoir de chaque propriétaire de modem d'assurer la traçabilité des utilisateurs de son réseau privatif.

En cas de réquisition de toute entité habilitée pour utilisation frauduleuse et interdite, l'identité communiquée à l'instance requérante sera dans ces conditions celle du propriétaire du modem déclarée auprès de nos services, notre base de données associant la « mac address » du modem à la dernière identité déclarée.

Nous attirons par conséquent votre attention sur deux points majeurs :

- Assurez-vous que la sécurisation de votre ou vos réseaux WIFI est active et empêche la connexion de tout utilisateur inconnu et extérieur.
- Déclarez aux services de l'ALDA la cession éventuelle de votre modem (simple vente de votre modem, vente de votre appartement). En absence de déclaration, vous continuerez à être reconnu comme utilisateur puisque votre identité sera associée à la mac address du matériel concerné dans notre base de données.

V. RÉSEAU FIBRE OPTIQUE D'INITIATIVE PUBLIQUE

Le réseau fibre optique d'initiative publique mis en œuvre par le SYANE (Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie), destiné notamment aux opérateurs commerciaux nationaux, poursuit son déploiement.

Un certain nombre d'immeubles sont déjà éligibles à Avoriaz et les propriétaires le souhaitant peuvent désormais souscrire des abonnements fibre auprès d'opérateurs commerciaux.

Il convient de prendre contact avec l'opérateur commercial de votre choix si vous souhaitez souscrire à un abonnement fibre optique spécifique, dont le serveur d'éligibilité est en général accessible via son site internet. Cet opérateur sera alors en mesure de vous confirmer le statut d'éligibilité de votre immeuble.

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



SEMAINE DES PROPRIÉTAIRES ÉTÉ 2025

Chers propriétaires,

À l'occasion de la semaine qui vous a été consacrée au mois d'août cette année, j'espère que vous avez pleinement profité des diverses animations proposées avec cette météo radieuse et températures estivales ! Seul le SHOTGUN de golf a été malheureusement annulé en raison d'un orage !

J'ai eu particulièrement de plaisir à échanger avec vous sur place et à l'occasion du repas des propriétaires au restaurant WhyNot qui affichait « complet » ! Un grand merci à tous les acteurs qui ont permis la réussite

de cette semaine et particulièrement au groupe musical *Les Vioul' du Chablais*. Une fois encore, cette semaine a été couronnée d'un vif succès !

Notez d'ores et déjà que la prochaine soirée des propriétaires se déroulera le **vendredi 16 janvier 2026**. Inscriptions obligatoires auprès de l'ALDA.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

JEAN-MARC VELLEMAN



RÉUNION D'INFORMATION PUBLIQUE

C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'organisation d'une séance d'information ouverte à tous qui se déroulera le :

VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2025 à 18h30 dans la Salle des festivals de l'Office de Tourisme

Les principaux responsables de la gestion de la station seront présents pour répondre à vos questions :

- Éric DUSSART, Président de l'ALDA
- Thomas FAUCHEUR, Directeur Général SERMA
- Stéphane PUGIN-BRON, Directeur Général des Services de la CCHC
- Camille TORTE, Directeur de l'Office de Tourisme
- Jean-François BERGER, Maire de Morzine-Avoriaz

Pour mieux répondre à vos attentes, il est préférable de faire parvenir vos questions dès à présent par courriel à l'ALDA : alda-avoriaz@orange.fr, ou bien de les déposer, les jours précédents la réunion, auprès des hôtesses de l'Office de Tourisme.

Nous vous attendons très nombreux.



NOUVEAUTÉS HIVER 2025/2026

DOMAINE DE MONTAGNE D'AVORIAZ

ENCORE DES NOUVEAUTÉS SUR LE DOMAINE SKIABLE

Reconnu et apprécié pour ses espaces ludiques, le domaine d'Avoriaz propose toujours de nouvelles expériences pour vous surprendre.

● SE DÉPAYSER, SKIS AUX PIEDS

La nouvelle décoration du Nami Park d'Arare - avec sa porte Torii, son gong et sa pagode - vous transporte au pays du soleil levant. Poursuivez le voyage en traversant le tunnel de Chavanette, redécoré par 2 artistes graffeurs aux couleurs de la pop culture japonaise.

Avoriaz e yōkoso ! (bienvenue à Avoriaz ! en japonais)



● PAUSE ET POSE PHOTO FACE AUX DENTS DU MIDI

L'ancienne arrivée du télésiège du Lac-Intrêts laisse place à un espace de détente composé de 2 cabanes, 1 table d'orientation et 1 hamac géant agrandi. Une caméra « selfie XXL » a également été installée, permettant de créer votre mini-vidéo personnelle qui débute par un selfie en gros plan avant de dézoomer pour dévoiler l'immensité du paysage en arrière-plan.

La construction de ces aménagements a été faite par les équipes de la SERMA en réemployant des matériaux issus du chantier de rénovation de la gare amont du téléphérique des Prodains et du démontage du pare-vent de la gare d'arrivée du télésiège du Lac-Intrêts. Favoriser l'emploi local et le recyclage, c'est mieux pour l'environnement !

● UN DVA PARK POUR S'ENTRAÎNER

À proximité de la cabane des pisteurs d'Arare, vous trouverez une zone permanente d'entraînement à la recherche de victimes d'avalanches. Plusieurs détecteurs de victimes d'avalanches (DVA) y sont ensevelis pour vous exercer à leur recherche, selon plusieurs scénarios.

● HAMAC GÉANT AVEC VUE

Un deuxième hamac géant a été installé au sommet du télésiège de Séraussaix. Venez vous y assoir face aux Hauts-Forts et profitez de la vue sur le point culminant du massif du Chablais.

● SERVICE + À ARDENT

La gare de la télécabine d'Ardent a été complètement rénovée pour une meilleure qualité d'accueil et de services. Vous y trouverez :



un espace de vente et d'information en intérieur, des casiers à skis chauffés et sécurisés, ainsi que des toilettes publiques.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le site du domaine de montagne a été complètement revu pour proposer un système de vente en ligne plus fiable et une navigation plus agréable. Un nouveau service de paiement en plusieurs fois est également proposé en ligne.

Rendez-vous sur :

www.skipass-avoriaz.com



LA SÉCURITÉ, TOUJOURS UNE PRIORITÉ

UNE GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Dans un monde rempli de sollicitations, en perpétuelle accélération, où tout va toujours trop vite, la SERMA décide de prendre le contre-pied. Sa nouvelle campagne de sécurité invite à ralentir avec un ton résolument positif. Des messages à retrouver sur le domaine et également relayés auprès de tous les partenaires de la station. Alors, cet hiver : Slow Cool.



DE NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR VEILLER SUR LE DOMAINE

Avoriaz a investi dans l'achat de 2 drones et la formation de 4 télépilotes professionnels. Ces drones serviront à la recherche de personnes disparues ou en difficulté, à l'inspection de remontée mécanique en cas de panne et à divers relevés topographiques ou photographiques sur le domaine.

DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La SERMA s'était engagée à réduire de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030. Objectif dépassé dès l'hiver dernier grâce à la réduction de 83 % de l'impact du damage (le poste le plus émissif, représentant 64,6 % de l'empreinte carbone du domaine skiable) ! Comment ? En remplaçant le carburant des dameuses par du HVO, un carburant 100% renouvelable composé d'huiles végétales usagées hydrotraitées. Depuis, ce biocarburant est aussi utilisé pour les véhicules de service et ceux mis à la disposition des salariés pour le covoiturage en inter saison et en été.

Le 2^e poste d'émission de CO₂, c'est l'électricité des remontées mécaniques. La SERMA a signé un contrat d'électricité d'origine 100 % renouvelable. Elle continue également de réduire sa consommation grâce à l'éco-conduite qui consiste à adapter la vitesse des remontées mécaniques en fonction de l'affluence. Elle produit aussi 80 000 kW/h d'électricité renouvelable pour son autoconsommation, grâce à des panneaux solaires installés sur son bâtiment technique et 2 gares de télésièges.





TARIFS REMONTÉES MÉCANIQUES

DOMAINE PORTES DU SOLEIL

Jusqu'au 27.03.2026										
Tarifs en euros	Enfant (5 à 16 ans)		Junior (16 à 25 ans)		Adulte (26 à 64 ans)		Senior (65 à 74 ans)		Super Senior (+75 ans)	
	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet
5 heures	49 €	46 €	59 €	55 €	65 €	61 €	59 €	55 €	-	28 €
1 jour	54 €	51 €	65 €	61 €	72 €	68 €	65 €	61 €	-	28 €
2 jours	102 €	97 €	122 €	116 €	136 €	129 €	122 €	116 €	-	56 €
3 jours	153 €	145 €	184 €	174 €	204 €	193 €	184 €	174 €	-	84 €
4 jours	191 €	181 €	230 €	217 €	255 €	241 €	230 €	217 €	-	112 €
5 jours	239 €	226 €	287 €	271 €	319 €	301 €	287 €	271 €	-	140 €
5 x 1 jour	270 €	255 €	325 €	305 €	360 €	340 €	325 €	305 €	-	-
6 jours	275 €	259 €	329 €	311 €	366 €	345 €	329 €	311 €	-	168 €
7 jours	320 €	302 €	384 €	363 €	427 €	403 €	384 €	363 €	-	-
8 jours	366 €	345 €	439 €	414 €	488 €	460 €	439 €	414 €	-	-
9 jours	388 €	365 €	465 €	438 €	517 €	487 €	465 €	438 €	-	-
10 jours	404 €	380 €	484 €	456 €	538 €	507 €	484 €	456 €	-	-
11 jours	444 €	419 €	533 €	502 €	592 €	558 €	533 €	502 €	-	-
12 jours	485 €	457 €	581 €	548 €	646 €	609 €	581 €	548 €	-	-
13 jours	525 €	495 €	630 €	594 €	700 €	660 €	630 €	594 €	-	-
14 jours	565 €	533 €	678 €	639 €	753 €	710 €	678 €	639 €	-	-
15 jours	605 €	571 €	726 €	685 €	807 €	761 €	726 €	685 €	-	-
Saison	958 €	958 €	1 149 €	1 149 €	1 277 €	1 277 €	1 149 €	1 149 €	-	280 €
1/2 saison (à partir du 7/02/26)	527 €	527 €	632 €	632 €	702 €	702 €	632 €	617 €	-	-

À partir du 28.03.2026										
	Enfant (5 à 16 ans)		Junior (16 à 25 ans)		Adulte (26 à 64 ans)		Senior (65 à 74 ans)		Super Senior (+75 ans)	
	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet
5 heures	42 €	39 €	50 €	47 €	55 €	52 €	50 €	47 €	-	28 €
1 jour	46 €	43 €	55 €	52 €	61 €	58 €	55 €	52 €	-	28 €
2 jours	87 €	82 €	104 €	99 €	116 €	110 €	104 €	99 €	-	56 €
3 jours	130 €	123 €	156 €	148 €	173 €	164 €	156 €	148 €	-	84 €
4 jours	162 €	154 €	196 €	184 €	217 €	205 €	196 €	184 €	-	112 €
5 jours	203 €	192 €	244 €	230 €	271 €	256 €	244 €	230 €	-	140 €
5 x 1 jour	230 €	-	275 €	-	305 €	-	275 €	-	-	-
6 jours	234 €	220 €	280 €	264 €	311 €	293 €	280 €	264 €	-	168 €
7 jours	272 €	257 €	326 €	308 €	363 €	343 €	326 €	308 €	-	-
8 jours	311 €	293 €	373 €	352 €	415 €	391 €	373 €	352 €	-	-
9 jours	330 €	311 €	395 €	373 €	439 €	414 €	395 €	373 €	-	-
10 jours	343 €	323 €	411 €	388 €	457 €	431 €	411 €	388 €	-	-
11 jours	377 €	356 €	453 €	427 €	503 €	474 €	453 €	427 €	-	-
12 jours	412 €	388 €	494 €	466 €	549 €	518 €	494 €	466 €	-	-
13 jours	446 €	421 €	536 €	505 €	595 €	561 €	536 €	505 €	-	-
14 jours	480 €	453 €	576 €	543 €	640 €	604 €	576 €	543 €	-	-
15 jours	514 €	485 €	617 €	582 €	686 €	647 €	617 €	582 €	-	-

DOMAINE AVORIAZ

	Enfant (5 à 16 ans)		Junior (16 à 25 ans)		Adulte (26 à 64 ans)		Senior (65 à 74 ans)		Super Senior (+75 ans)	
	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet
5 heures	37	34	46	42	49	46	46	42	25	21,50
1 jour	44	42	53	49	57	53	53	49	25	21,50
2 jours	80	74	94	89	106	100	94	89	50	43
1 jour le samedi	44	42	46	43	46	43	46	43	25	21,50
2 jours week-end (sam. et dim.)	78	73	78	73	78	73	78	73	50	43
6 jours (Super seniors uniq.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86
Saison	-	479	-	602	-	670	-	602	-	153
Aller téléphérique Prodains Express	-	6,40	-	8	-	8,90	-	8	-	8
Aller/Retour téléphérique Prodains Express	-	10,30	-	12,80	-	14,20	-	12,80	-	12,80
Aller Télécabine (Super-Morzine + Ardent)	-	5,20	-	6,50	-	7,10	-	6,50	-	6,50
Aller/Retour Télécabine (Super-Morzine + Ardent)	-	7,40	-	9,60	-	10,80	-	9,60	-	9,60
5 heures débutant	29	29	29	29	29	29	29	29	25	21,50
1 jour débutant	34	34	34	34	34	34	34	34	25	21,50
2 jours débutant	60	60	60	60	60	60	60	60	50	43
1 jour Park and Stash	32	32	32	32	32	32	32	32	21,50	21,50
1 jour piétons - fondeurs AVZ	29	-	29	-	29	-	29	-	25	-
6 jours piétons - fondeurs AVZ	122	-	122	-	122	-	122	-	94	-

Carte main-libre obligatoire 3 €

Enfant -5 ans gratuit : forfait à retirer uniquement en caisse avec un justificatif

TÉLÉPHÉRIQUE DES PRODAINS

HORAIRES :

Du lundi au jeudi de 07h à 21h

Le vendredi et le samedi de 07h à minuit

Le dimanche de 07h à 22h

Interruption quotidienne du service de 19h30 à 20h. Reprise toutes les 20 minutes à partir de 20h, jusqu'à la fermeture.

• Navette gratuite Morzine/Prodains/Morzine ligne A de 8h à 21h toute la saison hivernale.

RENOUVELLEMENT DES PASS PROPRIÉTAIRES

Vos Pass Propriétaires arrivent en fin de validité. Leur renouvellement se fait exclusivement en ligne et vous pourrez les retirer à la caisse de votre choix, en pick-up box (borne de retrait rapide avec QR code) ou au guichet.

Rendez-vous sur le site :

www.skipass-avoriaz.com

En bas de la page d'accueil du site, dans la rubrique « Espaces dédiés », cliquez sur : « Propriétaires ».

Suivez la procédure et remplissez le formulaire d'identification de votre bien et envoyez-le pour validation à la SERMA.

Après validation de votre bien, vous recevrez un email avec un code vous permettant de commander le nombre de pass auxquels vous avez droits, selon la capacité de votre hébergement.

Ce code est également enregistré automatiquement dans votre compte client.

ATTENTION

La plateforme dédiée au renouvellement des pass propriétaires sera opérationnelle fin décembre 2025. En attendant, pour accéder gratuitement au téléphérique des Prodains, vous devrez vous munir de votre attestation propriétaire délivrée par votre Syndic de copropriété pour les propriétaires d'appartement et par l'ALDA pour les propriétaires de chalet, ou de votre ancien pass propriétaire.



INFOS PRATIQUES

TRANSPORTS INTERNES STATION

LES TRAÎNEAUX

Les traîneaux sont disponibles 7 jours sur 7, de 8h à 20h. 7 € à 18 € la course en journée selon distance (bagages en sus : 4 €). Horaire de 8h/20h - Possibilité de promenade.

LES CHENILLETES

Afin de proposer un service transport 24h/24, les chenillettes prennent le relais des traîneaux en semaine de 20h du soir à 8h du matin et viennent les appuyer le samedi, jour de départ et d'arrivée.

Tarifs chenillettes :

Tarif unique de 13,50 € avec et sans bagage de 1 à 5 personnes + 2 € par personne supplémentaire.

Contact : +33 (0) 4 50 74 01 55

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18	Accueil	04 50 74 06 45
Urgences (pour les mobiles)	112	ALDA (Secrétariat)	04 50 74 15 75
Gendarmerie	04 50 79 13 12	Office de Tourisme	04 50 74 02 11
Centre Médical	04 50 74 05 42	Mairie Morzine	04 50 79 04 33

DÉBUT DE SAISON

Station fermée aux véhicules le mardi 9 décembre 2025 au plus tard.
Station ouverte touristiquement à partir du vendredi 12 décembre 2025.

FIN DE SAISON

Station fermée touristiquement le dimanche 19 avril 2026.
Station ouverte aux véhicules à partir du lundi 20 avril 2026.

TRANSPORTS EN BUS

Tarifs transports en bus pour les lignes régionales Y91 (Thonon / Morzine / Les Gets) et Y92 (Cluses / Morzine) :

1 voyage	1,60 €
1 voyage Déclit' 50 %	0,80 €
1 voyage enfant -10 ans	0,80 €
1 voyage 50 %	0,80 €
10 voyages	13,00 €
10 voyages Déclit'	6,50 €
10 voyages 50 %	6,50 €
Pass 30 jours	32,00 €
Pass 30 jours 50 %	16,00 €

Traîneaux

Appel traîneaux : 04 50 74 01 55

QUARTIER Tarifs en euros (pour un attelage)	Accueil ESF Plateau C. médical	Télé- phérique	Départ du parking	Centre	Pôle enfance	Amara
FALAISE : Chalets et Résidences de la Falaise - Hôtel Mil8	7	14	10	9	9	8
FESTIVAL - CAP NEIGE : Cap Neige - Datcha - Épicéa - Fontaines blanches nord	8	13	11	8	8	9
ALPAGES : Alpages 1 - Alpages 2 - Bélambra - Magnolias	9	14	13	9	9	10
MULTIVACANCES CROZATS : anciens Crozats - Multivacances - Accacias - Chalets d'alpages - Crozat PV	10	16	14	10	11	12
FESTIVAL - CENTRE : Office de tourisme - Fontaines Blanches - Intrêts - Portes du Soleil - Snow	9	11	13	6	8	11
PROMENADE DES ARDOISIÈRES : Thuya - Sosna - Sassafras - Sassanka - Aquariaz - Pôle Enfance	9	12	13	10	8	11
VILLAGE DES DROMONTS : Dromonts - Séquoia Mèlèzes 1 - Hauts-Forts 1 - Araucarya - Ruches - Village des Enfants	10	10	14	8	8	12
MELEZES : Mèlèzes 2 et 3 - Cédrat	12	8	16	9	10	13
BAS STATION : Pointe de Vorlaz - Taïga - Pas du Lac - Yucca - Cédrela - Sépia - Hauts-Forts 2 - Prodains Express	14	6	18	11	11	16

Idées promenades : à la découverte d'Avoriaz

Au départ du P2, de l'accueil station, du centre, du téléphérique

Tarifs : 20 €; 25 €; 35€; 50 €; 60 €

Supplément bagages : 4 €. Course entre l'Accueil-route et le parking extérieur P2 : 8 €.

Le cocher n'est pas responsable des objets oubliés ou perdus lors du transport. Les objets seront déposés à l'accueil. Pour toute réclamation, s'adresser aux représentants des cochers.

Courses en navette-chenillette

Afin de proposer un service transport 24h/24, les chenillettes prennent le relais des traîneaux en semaine de 20h du soir à 08h du matin et viennent les appuyer le samedi, jour de départ et d'arrivée.

Tarifs Chenillettes : Tarif unique de 13,50 € avec et sans bagage de 1 à 5 personnes + 2 € par personne supplémentaire.





INFOS PRATIQUES

PARKING AVORIAZ

La station est un site « skis aux pieds », sans voitures, pour préserver votre environnement et assurer ainsi votre bien-être. Des parkings sont à votre disposition à l'entrée de la station afin d'y laisser votre voiture dès votre arrivée. Des traîneaux vous conduiront jusqu'à votre logement.

PARKING DÉCOUVERT

Parking à ciel ouvert de 600 places, à 800 m de l'entrée de la station.

- 82 € la semaine / • 14 € par jour
- 390 € la saison pour les résidents.

Services :

- Présence d'un caissier 24h/24,
- Prêt de pelles à neige
- Pas de réservations

Renseignements : **33 (0) 4 50740776**

PARKING COUVERT

3 parkings couverts et gardés 24h/24 de 1730 places 8 bornes de recharge disponibles au parking couvert du Plateau.

- 100 € par semaine / • 18 € par jour

Renseignements : **+ 33 (0) 4 50740776**

Réservation en ligne sur avoriazparkings.com

PARKING DES PRODAINS

Parking découvert géré par la Mairie de Morzine en régie. Ci-dessous les tarifs appliqués au 01/12/2025 :

Durée de stationnement	P1 Longue durée
45 minutes	Gratuit
1 heure	0,50 €
2 heures	2,50 €
3 heures	4,50 €
4 heures	6,50 €
5 heures	8,50
6 heures	10,50
7 heures	12,50
8 heures	14,50 €
12 heures	22,50 €
De 12h à 24h	26,00 €
De 2 jours à 31 jours	26 €/jour sup.
Ticket perdu	364 €
Forfait post stationnement Prodains longue durée	26,00 €

En raison du nouveau mode de fonctionnement des parkings, désormais ouverts en continu, la cabane des Prodains ne sera pas ouverte cet hiver. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie, pour des précisions générales, ou la police municipale, qui aura la charge de la gestion des abonnements.

Site internet : <https://www.mairie-morzine-avoriaz.com/decouverte/circuler-stationner-morzine/>

NOUVEAU FONCTIONNEMENT DES PARKINGS HIVER 2025-2026

Dans le cadre de la préparation de la saison d'hiver 2025-2026, la commune de Morzine a décidé de reprendre en régie directe la gestion des parkings communaux. Cette évolution vise à améliorer la qualité du service rendu aux usagers, à moderniser les équipements et à simplifier les modalités de stationnement en homogénéisant l'offre de stationnement entre la voirie et les parkings (souterrains, enclos, ...).

NOUVEAU SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS

À compter de cet hiver, les parkings de la commune fonctionneront avec un système de contrôle d'accès sans barrières, reposant sur la lecture automatisée des plaques d'immatriculation à l'entrée et à la sortie.

L'accès aux parkings restera libre, mais l'utilisateur devra régler son stationnement dès son arrivée (un délai de tolérance de 15 minutes sera effectif à l'entrée et la sortie), selon l'une des modalités suivantes :

- En se rendant à un horodateur, où il saisira son numéro de plaque d'immatriculation (aucun ticket ne sera apposé sur le pare-brise),
- Ou via l'une des applications mobiles disponibles sur la commune : PayByPhone et PrestoPark.

À son départ, aucune action n'est nécessaire : le véhicule est automatiquement enregistré comme sorti.

En revanche, en cas de non-paiement, un Forfait Post-Stationnement (FPS) sera émis conformément à la réglementation en vigueur (comme pour le stationnement en voirie).

AVANTAGES DU PAIEMENT PAR APPLICATION

L'utilisation des applications permet à l'utilisateur de moduler la durée de son stationnement à distance (que ce soit pour prolonger son temps de stationnement sans avoir à retourner au véhicule, ou réduire la durée s'il quitte le parking avant la fin du temps de stationnement prévu).



ABONNEMENTS

La plateforme de demandes d'abonnement pour la saison concernant les parkings de Morzine est désormais ouverte. Vous pouvez effectuer votre demande directement en ligne à l'adresse suivante :

https://morzine.pcsccloud.net/Demande_Parking

VOICI LES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR AVANT DE PROCÉDER À VOTRE DEMANDE :

• Types d'abonnement

Seuls des abonnements saisonniers seront proposés. Il ne sera pas possible de réserver un abonnement semaine.

• Nouveau système de contrôle

Pour cet hiver, les parkings fonctionneront via un système de contrôle d'accès par caméras, sans barrières, ouvert à tous.

• Gratuité temporaire

Les parkings seront gratuits jusqu'à la mi-décembre. Vous pourrez cependant acheter vos abonnements saisonniers avant cette date.

• Abonnement lié au véhicule

Votre abonnement sera associé à la plaque d'immatriculation du véhicule. Vous pourrez modifier cette plaque via l'interface en ligne ; la mise à jour sera alors effectuée immédiatement.

• Validité

L'abonnement est valable uniquement pour le parking que vous avez choisi.

• Pas de garantie de place

Étant donné qu'il s'agit de parkings « voirie », nous ne pouvons pas garantir de place à l'arrivée.

• Règlement spécifique

Lors de votre demande, vous aurez accès au règlement propre à chaque parking, merci d'en prendre connaissance (Certains parkings nécessitent un macaron à récupérer à la Police Municipale).

• Pour les personnes amodiées (ayant droit)

Vous devez également réaliser votre demande d'abonnement en ligne pour que votre accès soit correctement pris en compte.



ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

AQUARIAZ

L'Aquariaz est ouvert du 12 décembre 2025 au 17 avril 2026.

Fermé les samedis.

Dans le cadre du week-end du Rock On Snow, l'Aquariaz sera exceptionnellement ouvert le samedi 13 décembre et fermé le lundi 15 décembre.

- Sur place : vente et location de serviettes de bain. Vente de maillots de bain, lunettes de natation, flotteurs enfants... Conditions d'accès : Shorts de bain autorisés.

- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte (18 ans).

CATÉGORIE	TARIFS
Adulte (à partir de 12 ans)	12 €
Seniors (65 et +)	11 €
Enfant 3/11 ans	8 €
Enfant (0/2 ans)	Gratuit

AQUAFITNESS



Toutes les séances d'aquafitness durent 45 minutes, suivies de 15 minutes de jacuzzi. Elles ont lieu du lundi au vendredi à 10h30, du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 19 avril 2026. Aucune réservation n'est nécessaire : il vous suffit de vous présenter à l'accueil de l'Aquariaz à partir de 10h15. Les séances

d'aquafitness sont accessibles à partir de 12 ans.

Tarifs (inclus : 15 min de jacuzzi après la séance) : 1 séance : 10 €

ESCAPE GAME SUBAQUATIQUE

Trouvez des indices en milieu subaquatique et résolvez des énigmes de différents scénarios pour s'amuser sous l'eau en découvrant de nouvelles sensations.

Conditions d'accès :

- Avoir 8 ans minimum
- Faire 1,30 m minimum
- Savoir nager

Tarifs : 130 € l'aventure pour 4 personnes, + 30 € par personne supplémentaire.

Uniquement sur réservation : par téléphone au 06 98 27 69 88

par mail : contact@emotions-plongee.com

Renseignements : www.avoriaz.com



L'application Affluences vous indiquera la fréquentation en temps réel.

PRO'PULS À L'AQUARIAZ

Une activité aquatique pour toute la famille!

Pro'Puls est une activité ludique reposant sur des parcours aquatiques progressifs à l'aide de propulseurs électriques.

30 minutes, minimum 2 pers.: 18 €/pers.

Réservation auprès de Jérémy : Tél. : 07 67 15 14 24

MUSÉE À CIEL OUVERT / VISITE DE LA STATION

Pour chaque site, deux approches possibles !

L'une, à destination de tout public, inclut des images d'archives, interviews exclusives et panoramas 360°. L'autre s'adresse aux familles avec énigmes et jeux d'observation en compagnie de nos guides Antoine, Zélie et Maxence.

Les circuits sont accessibles en permanence, tout au long de l'année. Départ au Vieux Pont du Bourg de Morzine et Place Jean Vuarnet à Avoriaz.

Application gratuite, accessible en ligne en flashant le QR code sur site ou en se rendant à l'adresse URL ci-dessous.

Gratuit. Scannez le QR code place Jean-Vuarnet, pour lancer la web app gratuite.

<https://morzine-avoriaz-decouverte.orpheo.app/#/>



ESPACE ALTIFORME

• Cours de fitness, yoga, Qi Gong et concerts méditatifs.

Ouverture et horaires :

Tous les soirs à partir de 19h.

Planning des cours sur notre site Internet :

<https://www.avoriaz.com/fiche/altiforme-fitness-center/>

Adresse et contacts : Route des Rennes

Inscriptions sur place.

• Hado

Tarifs : 12 €/pers la demi-heure

Briefing explicatif & matériel inclus

Âge minimum 6 ans

Ouvert de 14h à 18 h uniquement sur réservation sur affluences.com.

Renseignements : www.avoriaz.com

SALLE DE BLOC

Venez découvrir la salle de bloc d'escalade. Elle permettra à tous les amateurs de grimpe, débutants ou confirmés, de pratiquer l'escalade en toute sécurité et par tous les temps !

Tarifs : 11€/pers.

Réservation sur place, sur l'application Affluences ou par téléphone au 04 50 74 24 22

- Possibilité de louer des chaussons d'escalade sur place : 3 €.
- Bagagerie : 2 € par bagage durée illimitée.

LES TEMPS FORTS DE L'HIVER

ROCK ON SNOW

DU 12 AU 14 DÉCEMBRE 2025



Cet événement donne le coup d'envoi de la saison hivernale à Avoriaz. Le Rock On Snow est

l'occasion idéale de tester gratuitement et en avant-première les derniers modèles de skis, snowboards et accessoires.

NOËL À AVORIAZ

24 DÉCEMBRE 2025

Le village d'Avoriaz se pare de mille lumières. Une ambiance magique vous entourera pour Noël : construction de bonhomme de neige, marrons chauds, etc. Assistez au merveilleux spectacle de Noël, ponctué par un splendide feu d'artifice !



UNLIMITED FOLIE

DU 26 DÉCEMBRE AU 20 MARS 2025

Nouvelle édition de Unlimited Folie à Avoriaz. Cette saison, La Folie Douce voit les choses en grand. Tous les jeudis, un DJ de renommé viendra animer la Folie Douce d'Avoriaz !



NOUVEL AN À AVORIAZ

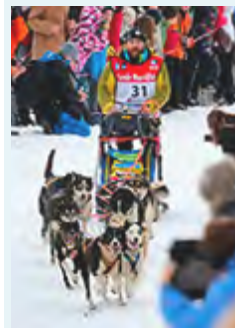
31 DÉCEMBRE 2025

Afin de célébrer dignement le passage à une nouvelle année. Fêtez le Nouvel An à Avoriaz ! Cette année, la station vous propose 3 spots festifs avec 3 Djs différents.



LA GRANDE ODYSSEE

DU 10 AU 11 JANVIER 2026



La Grande Odyssee est l'une des plus grandes courses de chiens de traîneau au monde. Les 10 et 11 janvier, Avoriaz aura l'honneur d'accueillir le prologue et le grand départ de la prochaine édition

METRO CITY JAM

21 FÉVRIER 2026

Rendez-vous au cœur de la station pour la deuxième édition du Métro City Jam ! Une jam session unique en son genre. Venez admirer les riders d'Avoriaz sur un module spécialement conçu pour l'occasion. Spectacle et ambiance garantis !



SNOWBOXX

DU 14 AU 21 MARS 2026



Snowboxx revient à Avoriaz du 14 au 21 Mars 2026 pour sa 12e édition. Un mix de glisses, concerts et après-ski.

Passez une semaine dans une ambiance inoubliable, avec une véritable diversité de musiques.

FESTIVAL ROCK THE PISTES

DU 15 AU 21 MARS 2026

ROCK THE PISTES, FESTIVAL POP/ ROCK INSOLITE AU CŒUR DES PISTES DE SKI DES PORTES DU SOLEIL. Le festival Rock the Pistes est un festival unique. Chaque jour, des concerts live d'artistes internationaux sur les pistes de ski, en pleine montagne.



FREERIDE WORLD TOUR QUALIFIER AND JUNIOR 2*

DU 28 AU 29 MARS 2026

Le FWT Qualifier and Junior 2** réunit les riders en herbe et confirmés pour une compétition de freeride d'exception à Avoriaz. Rendez-vous les 28 et 29 mars !



VOLCOM SPOT TO SPOT*

DU 28 AU 29 MARS 2026

La 6e édition du Volcom Spot to Spot débarque à Avoriaz, France, les samedi 28 et dimanche 29 mars 2026.




Retrouvez
le programme d'animation
et les événements
sur le site de l'Office
de Tourisme
